Ville de
SAINTDIZIER

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-DIZIER

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-DIZIER s'est réuni en séance publique salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville), sous la présidence de M. Quentin BRIERE, Maire, en suite de la convocation faite le 23 juin 2022

Présents :
M. BRIERE, Maire
Mme BLANC, M. KAHLAL, M. RAIMBAULT, Mme CLAUSSE, M. VAGLIO, Adjoints au Maire
Mme ABA, Mme AUBRY, Mme BIGUENET, M. BOUZON, Mme COLLET, M. DAVAL, Mme DONATO, M. DREHER, Mme GAILLARD, M. GARNIER, Mme GUINOISEAU, M. HAMMADI, M. LESAGE, M. LISSY, M. MONCHANIN, M. OLIVIER, M. OUALI, Mme PEYRONNEAU, Mme THIEBLEMONT, Mme VARNIER

Excusés :
Mme CHEVILLON, M. CORNUT-GENTILLE, Mme DE CHANLAIRE, Mme GARCIA, M. KARATAY, Mme KREBS, Mme LE MOGUEN, M. OZCAN, Mme ROBERT-DEHAULT

Ont donné procuration :
M. CHEVILLON à M. KAHLAL
M. CORNUT-GENTILLE à M. BRIERE
Mme GARCIA à M. LISSY
Mme LE MOGUEN à M. MONCHANIN
M. OZCAN à Mme BLANC

Secrétaire de séance : M. OLIVIER

N° 47-06-2022

NOUVELLE MEDIATHEQUE ET ARCHIVES – CO-MAITRISE D'OUVRAGE

Rapporteur : M. Quentin BRIERE

Le projet de modernisation et de rénovation de la médiathèque intercommunale Romain Rolland et du service des archives s'inscrit dans la dynamique du projet de territoire conduit par la Communauté d'Agglomération et la Ville de Saint-Dizier. En s'engageant dans ce nouveau projet, les deux collectivités poursuivent ainsi le développement d'une offre culturelle et patrimoniale de haut niveau sur le territoire communautaire répondant à une demande croissante et favorisant une haute qualité de vie pour ses habitants.

Elles confirment aujourd'hui leur volonté de conforter l'offre de la lecture publique déjà fortement ancrée sur le territoire et de donner de nouveaux moyens au service des archives, en les installant dans des locaux mieux adaptés à leurs missions et aux besoins des usagers.

La collectivité a eu l'opportunité d'acquérir en 2019 des locaux commerciaux situés place Charles de Gaulle à Saint Dizier, au rez-de-chaussée de l'espace occupé actuellement par la médiathèque Romain Rolland. Ces locaux constituent une opportunité pour la réalisation d'un programme ambitieux de travaux et d'aménagements.

En réunissant dans un même espace le service des archives et la médiathèque, la Ville de Saint Dizier et la Communauté d'Agglomération souhaitent leur donner plus de visibilité, favoriser la découverte et la circulation de la population entre les différents espaces ainsi qu'offrir une place privilégiée pour l'accès à la culture artistique et la découverte du patrimoine.

Considérant que les deux projets relèvent de deux maîtres d'ouvrage différents, la présente convention de mandat de maîtrise d'ouvrage permet de donner un cadre juridique à cette intervention.

Afin de faciliter la réalisation de l'opération, la Communauté d'Agglomération de Saint Dizier, Der & Blaise peut donc assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération à titre gratuit dans le cadre d'une convention qu'il vous est proposé d'approuver, qui définit les conditions de cette délégation et les obligations notamment financières de chaque partie.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à conclure avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise, afin de procéder à la réalisation des travaux de construction d'un ensemble immobilier Médiathèque / Archives ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage jointe en annexe.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'approuver ces propositions à l'**UNANIMITE.**

Pour extrait conforme,

Pour le Maire et par délégation
Christophe LANDRIN
Directeur Général des Services